

Servette mis sur la touche aux Evaux?

Le possible déménagement de l'Académie du Servette aux Evaux déclenche une levée de boucliers. Aucune autre solution à court terme n'émerge.

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2020 MAUDE JAQUET



Une pétition s'oppose à l'emménagement de l'Académie de formation du club grenat dans le parc des Evaux, craignant des frictions avec les pôles loisirs et nature du parc. JPDS

SPORT

La possible arrivée des étoiles montantes du foot servettien à Onex n'est pas du goût de tous. Une pétition lancée en ligne le 20 novembre par des associations d'habitants a déjà récolté plus de 2000 signatures, comme l'a révélé 20 minutes le 8 décembre. Elle s'oppose à l'emménagement de l'Académie de formation du club grenat dans le parc des Evaux, craignant que cela ne crée des frictions avec les pôles loisirs et nature du parc.

Des inquiétudes partagées par la mairie onésienne. La Fondation des Evaux, dont Onex fait partie avec quatre autres communes – Bernex, Genève, Lancy et Confignon –, a pourtant délivré un préavis positif en juin à l'installation temporaire des footballeurs. Le projet n'aboutira que si le canton, la fondation et le club s'accordent désormais sur le contenu d'une convention tripartite. Les jeunes sportifs seraient alors accueillis pour une durée de dix ans, prolongeable de deux ans au maximum, le temps de voir émerger un pôle football complet dans le canton ([notre article du 4 septembre](#)).

Infrastructures adaptées

L'accueil des jeunes élites ne nécessitera pas de créer de nouveaux terrains. Il ne prêterait pas non plus les équipes qui s'entraînent actuellement sur ces surfaces, promettent les autorités cantonales. «Il est bien entendu qu'il s'agit de mutualiser des terrains, et non de les privatiser pour le Servette», assure Cyril Huguenin, président de la Fondation des Evaux et conseiller administratif de Bernex. En revanche, trois des quatre surfaces existantes devront être redimensionnées pour correspondre aux normes élites – la dernière reste aux dimensions actuelles pour sauvegarder des arbres –, et le synthétique remplacera le revêtement naturel de deux d'entre elles, qui ne supporterait pas une utilisation intensive. Un système d'éclairage viendra parfaire l'adaptation ainsi qu'un bâtiment démontable de 2000 m².

Revêtement synthétique, pollution lumineuse et nouvelle construction hérissent le poil des associations d'habitants et de sauvegarde du patrimoine. «Ce parc est un poumon de verdure pour la région. Est-il bien sensé d'y intégrer un club privé, quitte à rogner sur la qualité de vie des riverains et des promeneurs? Aux frais du contribuable en plus!» s'indigne Margareth Robert-Tissot, présidente de l'Association pour la sauvegarde de Confignon et environs. Cyril Huguenin précise que les installations resteront cantonnées à la zone déjà dédiée au sport et n'empièteront pas sur les espaces loisirs et nature du parc.

Casse-tête mobilité

Si la commune d'Onex se montre réticente sur ce projet, ce n'est «pas contre le foot ou le sport», tient à clarifier la maire, Mariam Yunus Ebener. Mais la mobilité représente un gros point noir dans une municipalité qui souffre déjà passablement du transit routier. «Les Evaux accueillent actuellement 200 000 personnes par année. L'installation de l'académie engendrerait 80 000 passages supplémentaires, ce serait explosif en termes de trafic», prédit la magistrate onésienne. D'autant que l'accès au parking du centre de loisirs se fait par le chemin François-Chavaz, essentiellement résidentiel et déjà saturé.

Cyril Huguenin n'occulte pas cette difficulté, même s'il estime qu'elle ne doit pas enterrer le projet: «Nous avons posé des limites extrêmement claires. Il n'est pas question d'admettre des voitures supplémentaires dans le chemin François-Chavaz.» Une condition entendue par l'Etat, qui prévoit un aménagement multimodal de l'accès. Les voitures seraient cantonnées aux abords du parc, avec possibilité de doubler la capacité des parkings existants aux alentours, explique Henri Della Casa, porte-parole du Département de la cohésion sociale, dont dépend le sport. «Le chemin François-Chavaz ferait l'objet d'un aménagement en zone 30. Un accès par une voie verte ainsi qu'un éventuel développement d'une ligne TPG sont aussi proposés», précise-t-il.

«Cette convention nous fait miroiter beaucoup de choses, mais seront-elles vraiment réalisables? s'interroge Mariam Yunus Ebener. La commune demande depuis des années une desserte TPG au plus près du parc, mais on nous a toujours rétorqué que c'était impossible, même pour un petit véhicule!»

Perspective 2030

Les associations verraient bien l'Académie s'installer au PAV, à côté du stade de Genève. Une solution que n'envisage pas l'Etat qui, depuis le refus dans les urnes du déclassement de Pré-du-Stand en novembre 2019, étudie cinq nouvelles pistes pour le pôle football cantonal qui doit voir

le jour à l'horizon 2030. La Praille n'en fait pas partie, les Evaux si. «Nous craignons qu'une fois que le club aura posé un pied ici, il n'en reparte plus», s'inquiète Margaret Robert-Tissot. «Les conséquences ne seraient pas du tout les mêmes, car il s'agirait alors de créer de nouveaux terrains et d'agrandir les bâtiments, assure Cyril Huguenin. Ce n'est pas de cela qu'il est question pour l'instant.» Une telle pérennisation nécessiterait par ailleurs un déclassement de la zone agricole.

«Pour le pôle provisoire, les Evaux constituent la seule option convenable, qu'il est aujourd'hui difficile de remplacer par une autre, pour rester dans des délais similaires – et convenables – de réalisation», conclut Henri Della Casa. La date du déménagement fait encore l'objet de discussions, et dépendra notamment du démarrage du chantier du nouveau cycle de Balxert, qui prendra pied sur les actuels terrains de l'Académie du Servette. Les associations de riverains annoncent déjà des recours.